Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités et retraitées
Union syndicale Solidaires

Union syndicale Solidaires
Retraités Retraitées

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 58 39 30 20 - unirs@solidaires.org - www.solidaires.org/

Note n° 70 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 24 juin 2020

Les neuf organisations de retraité-e-s

Le jeudi 28 mai, les neuf organisations (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR et l'UNRPA-Ensemble & solidaires) se sont réunies via le téléphone.

Situation créée par la pandémie :

Le gouvernement clame l'unité nationale pour faire passer de nouveaux sacrifices, il s'appuie sur le pacte honteux entre le Medef et la CFDT, il choisit Nicole Notat pour piloter le Ségur de la santé et préparer une loi pour le 10 juillet. Il met en avant une 5e branche pour financer l'aide à la perte d'autonomie. Le patronat veut augmenter la durée du travail et diminuer les salaires.

Les retraité.es ont payé un lourd tribut, ils ont été sacrifiés, ce qui s'est traduit par un nombre important de décès, notamment dans les Ehpad, à cause de ce que nous avons toujours dénoncé, les économies sur la santé et les investissements, le manque de personnel, la faiblesse des moyens à l'hôpital public, l'insuffisante prise en charge de la perte d'autonomie. Cette crise confirme la justesse de nos propositions, de nos demandes de moyens dans les Ehpad et la façon de les financer.

Bilan des actions :

Les deux communiqués / déclarations sur les masques et les brigades covid-19 ont été envoyés et de nombreux départements les ont utilisés, confirmant ainsi leur grand dynamisme.

Actions des G9 dans les départements : plus de 60 départements ont envoyé plus d'une centaine de courriers aux instances, Préfet, Conseil Départemental et ARS. Les 28 réponses recensées sont décevantes voire mensongères et ne permettent pas d'expliquer l'hécatombe chez les retraité.es. Un bilan des envois et réponses sera réalisé puis envoyé aux équipes. Solidaires souhaite une réflexion sur le modèle des Ehpad, qui ont concentré les décès.
Ces interpellations des instances, réalisées spontanément par l'inter des 9 dans la majorité des départements, confirment que les équipes militantes ont désormais l'habitude de travailler ensemble et prennent des initiatives. Cette période aura aussi vu la reconnaissance de notre groupe par des « instances » dans des départements (visio-conférence avec Préfet, etc.).

Décision d'action : nous sommes pour un 5e risque, pris en charge à 100 % dans la branche maladie de la Sécu, et contre une 5e branche qui stigmatiserait une partie de la population et fragiliserait son financement alors qu'il s'agit d'un aléa santé de la vie pouvant survenir à tout âge. Une lettre ouverte sera envoyée au ministre de la Santé.

Le vendredi 12 juin, huit organisations (CFTC excusée) se sont réunies en visioconférence.

Évolution de la situation

Toutes les organisations constatent le refus du gouvernement de répondre aux revendications des personnels de la santé (le Ségur de la santé s'annonce mal) et à celles des retraité.es (la création d'une 5e branche sans financement suffisant qui évoque de « *nombreux financeurs aux côtés de la Sécu* », et non un 5e risque pris en charge à 100 % dans et par la Sécu).
Le gouvernement fonce tel un bulldozer pour appliquer sa politique d'avant, mais il se trouve fragilisé par le succès imprévu de la manifestation de 20 000 personnes contre les discriminations.
Le COR, dans son dernier rapport, insiste sur la baisse des ressources de 26 milliards, l'augmentation mécanique à 15,5 % de la part des retraites dans un PIB lui-même en baisse, l'augmentation relative du niveau de vie des retraité.es qui passe de 105 à 110 % de celui de l'ensemble de la population (du fait que, pendant le même temps, nombre de personnes ont vu chuter leur revenu). Nous y voyons une préparation des esprits à une offensive contre les retraité.es qui auraient vécu une situation protégée, grâce à des revalorisations indexées sur les prix et non les salaires.

Décisions :

- **Sur le 5e risque**, après l'envoi de la lettre au Ministre de la santé, nous insistons auprès de lui pour être reçus en audience. Les équipes dans les départements pourront effectuer des démarches analogues auprès des Préfets, ARS, Conseils Départementaux, élu.es qui auront à voter au plus tard le 30 septembre un projet de « loi dépendance ». Nos 9 organisations vont engager une réflexion sur le financement de la perte d'autonomie.
- **Pour le 16 juin**, le projet de Solidaires, d'appel à la journée d'action pour l'hôpital public, est adopté par 7 organisations (sans la CFTC et la CGC). Nous l'envoyons aux organisations syndicales des secteurs santé que nous avions rencontrées et leur indiquons notre souhait d'une nouvelle réunion.
- **Place des retraité.es** : nous devons nous exprimer sur le nombre de morts, la maltraitance des retraité.es, la nécessité de reconnaître la place des retraité.es dans la société, sur leurs droits. Un texte FSU/FGR-FP sert de base à la discussion. Il est décidé d'en diffuser rapidement une synthèse courte puis, à la rentrée, un document de 4 pages et une initiative, conférence de presse ou colloque avec un spécialiste comme Bernard Ennuyer ou Pascal Champvert.
- **Tract sur les besoins des retraité.es** : il portera sur le coût payé par les retraité.es pendant la crise sanitaire, les besoins des retraité.es, dont les voyages pour les plus démunis, le report de la revalorisation des pensions promise pour le 1er mai, le refus de payer l'addition de la crise sanitaire.

Prochaine réunion : le 26 juin, toujours en visioconférence.

La santé a toujours un prix !

Oubliées les belles paroles hypnotiques du Président Macron le 12 mars sur « *la santé n'a pas de prix* ». Le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie a signalé au gouvernement un dépassement de l'Ondam (objectif national des dépenses d'assurance maladie) au-delà de 0,5%, ce qui doit susciter des mesures de redressement. Alors que la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2020 fixait l'Ondam à 205,6 milliards d'euros, le coût des mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire dépasserait les 8 milliards, malgré le fait que les dépenses de soins de ville ont baissé de 2,1%.

Le gouvernement n'a pas attendu ces recommandations, partout où des travaux étaient prévus pour les hôpitaux publics, ils se poursuivent comme prévu à Caen, Nancy, Nantes, Reims... avec des suppressions de lits et des suppressions d'emplois !

Le personnel de la santé a bien raison de ne pas se contenter de belles promesses, d'applaudissements et de médailles, il a bien raison de se mobiliser, avec l'appui de la population.

L'APA sous-utilisée

Près de la moitié des bénéficiaires de l'APA, allocation personnalisée d'autonomie, à domicile n'en profitent pas pleinement, selon une étude de la Drees (à voir en cliquant ici). Cette aide à 770 000 personnes de plus de 60 ans souffrant de perte d'autonomie n'est pas utilisée totalement par 47 % d'entre elles qui ne touchent pas, en moyenne, 170 € chaque mois, sur les 500 € auxquels elles ont droit. Plus l'aide à l'autonomie s'avère nécessaire, plus la sous-utilisation diminue : 49 % des personnes en GIR 4 et « seulement » 40 % en GIR 1. Mais les aides sont plus importantes en cas de grande perte d'autonomie, le GIR 4 ne consomme pas 110 € et le GIR 1 380 €.

Le reste à charge évolue selon les revenus : nul pour des ressources inférieures à 813,39 € par mois, 90 % du montant de l'aide au-dessus de 2 995,53 €.

L'APA est moins utilisée dans les communes importantes ; les équipes médico-sociales suivent mieux les personnes les plus isolées.

Cette sous-utilisation de l'APA interpelle, alors que contrairement à l'ASPA qui compense les très faibles ressources, elle n'est pas récupérable sur succession. Quelles en sont les causes ? Comment y remédier ? Faites-nous part de vos témoignages, avis dont nous discuterons lors de la prochaine réunion.

Le gouvernement refuse le prêt à l'Agirc-Arrco

La note de mai expliquait les raisons de la complémentaire du privé, l'Agirc-Arrco, de demander un prêt très court de 8 milliards d'euros pour couvrir une partie des dépenses de juin et juillet, suite à la baisse et au report des recettes de cotisations sociales, notamment provoqués par le chômage partiel massif.

Le gouvernement n'aime pas les régimes par répartition, il a refusé cette avance de trésorerie et demande à l'Agirc-Arrco de puiser dans ses réserves financières, de vendre immédiatement leurs actions et obligations, donc dans de très mauvaises conditions liées à la période.

La complémentaire du privé va se tourner vers les banques et, si la baisse des cotisations perdure, va envisager de **faire payer les salarié-es et les retraité-es**, soit en gelant une nouvelle fois les pensions, soit en reportant l'âge de départ pour toucher le taux plein, soit les deux... Le gouvernement pourra clamer partout, à tort, que si son régime à points était en place...

Brutalités policières toujours couvertes !

Nous nous souvenons que la retraitée Geneviève Legay, militante d'Attac de 73 ans, bousculée à Nice en 2019 par les « forces de l'ordre » a été hospitalisée suite à ces brutalités.

Aussitôt, policiers, commandant, Procureur de Nice et le Président Macron (le 24 mars en conférence de presse) ont déclaré que la victime n'avait pas été en contact avec les forces de l'ordre. Les vidéos de l'action policière ont vite imposé à tout ce beau monde de reconnaître qu'un policier avait poussé Geneviève Legay, le Procureur a été déplacé mais en gardant ses prérogatives et son traitement.

Le commissaire responsable de l'affaire et sa compagne chargée d'enquêter sur ses responsabilités ce jour là (de façon totalement impartiale, bien sûr) sont restés en place et ont été décorés le 16 juin 2019 ! A l'inverse, un policier qui a porté à la connaissance publique des éléments embarrassants pour le pouvoir et la justice, a été suspendu pour violation et recel du secret professionnel.

Bas les masques ! Nous, aînés matraqués financièrement et physiquement, sacrifiés pendant la crise sanitaire, ne supportons pas que la vérité soit muselée et la justice entravée. Nous demandons que cesse ce climat de pression sur les journalistes d'investigation et d'intimidation vis-à-vis de leur source. Nous exigeons la levée des sanctions du policier soupçonné d'avoir donné des renseignements ayant permis de faire éclater la vérité. Nous demandons le jugement des responsables et de tous ceux qui ont menti.